

Compte Rendu de la Réunion du Conseil Municipal
Séance du 10 Mai 2011

Les Conseillers municipaux dûment convoqués se sont réunis à la Mairie le mardi 11 Mai 2011 à 18/30

Présents : Mrs Mmes BLANC BATAILLE DUPUIS –RABION CADIOU CHORON
DECOUX BATTAGLIA PEIFFER Mme RULLIER

Absent Mr GROUBACH

BUDGET

Suite à une erreur de la Secrétaire sur les reports de 2010, le budget a été modifié (copie à l'appui) et l'excédent de 36 251€ plus 11 548€ ont été inscrits en remboursement de l'emprunt à court terme.

Sur 140 000€, 117 799€ pourront être remboursés dès cette année. La différence soient environ 32 000€ seront remboursés en 2012 avec le FCTVA prévu pour 56 000€

PLAN LOCAL D URBANISME

Le document d'urbanisme qui a été approuvé ,après vérification par la Sous Préfecture a fait l'objet de deux observations :

1 Dans le rapport de présentation il faut apporter des éclaircissements sur la justification des objectifs de la population.

2 Dans le règlement du PLU , il est nécessaire d'indiquer clairement qu'en zone inondable c'est le règlement du PPRI qui s'applique.

Le Conseil Municipal doit décider d'engager les modifications.Dès réception par la Sous Préfecture de cette délibération, le PLU est opposable aux tiers.

Le Conseil Municipal après en avoir débattu, décide d'engager ces modifications qui doivent être faites par le Cabinet Erea et faire l'objet d'une nouvelle enquête publique impliquant outre les démarches administratives, un nouveau coût pour la finalisation de ce document qui est déjà élevé. Les Conseillers demandent au Maire de signifier à EREA leur demande pour la gratuité de ces modifications qui n'auraient pas eu lieu d'être.

LOTISSEMENT « Le Barail de Vinateau »

Monsieur le Maire informe ses collègues sur l'arrêté du permis d'aménager qui a été accordé au lotisseur , la SOVI pour le lotissement « Barail de Vinateau »

TRAVAUX ECOLE

Plusieurs devis sont présentés au Conseil pour des travaux supplémentaires

SARL FRAPIER Alimentation eau et gaz 2 261€ht

ENT GOLFIER Escalier 2 302€ht

Ent MOULINE Luminaires 844€ht

Protection incendie ACCORD INCENDIE 443€HT

Le Conseil Municipal donne son accord pour ces propositions et retient également le devis De la Société Accord Incendie pour l'entretien des extincteurs chiffré à 247€ par an.

TRAVAUX ROUTIERS

→ de Branne

La commune a transmis un devis de travaux routiers pour la route de la palue reliant Cabara à Branne . Le coût total a été divisé en deux et s'élève à 1 240€ ht pour chacun.

Avant de prendre sa décision le Conseil veut avoir des précisions(classement des chemins communaux, distance réelle à imputer à Cabara et à Branne)

SUBVENTIONS

Les conseillers décident d'allouer l'enveloppe budgétaire votée d'un montant de 7 000€ comme suit

ADEPAC	300	ASTC	160
JUDO NAUJAN	100	Comité des Fêtes	4 000
Coopérative scolaire	520	Harmony	150
Maires du Canton	405	Que du bonheur	150
Chasse	500	USB	250
Vallée de la Dordogne	150	Los Rauzantaneros	150

CONTRAT CUI

Mr Rochard qui était employé par la commune depuis trois ans dans le cadre d'un contrat d'accompagnement à l'emploi a été arrêté par un congé maladie à partir du 10 Avril.

La fin de contrat qui n'a pas pu être renouvelé était le 4 Mai 2011.

Devant la nécessité d'avoir une personne pour assurer en priorité l'entretien des espaces verts, le Maire informe ses collègues de la demande déposée à Pole Emploi pour obtenir une personne entrant dans le dispositif d'un contrat. Ce contrat ne peut être que de 6 mois et pris en charge à 70% par l'Etat.

Plusieurs propositions sont émises pour l'avenir : apprenti, entreprise extérieure